

OFFRE DE BOURSE POSTDOCTORALE

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution d'une bourse postdoctorale.

DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à promouvoir et à soutenir la formation d'un.e jeune chercheur.e ayant complété ses études doctorales.

Plus précisément, il cherche à soutenir financièrement des activités de recherche en lien avec la coparentalité après la séparation et les conflits sévères de séparation, si possible en contexte de protection de la jeunesse. L'angle de la recherche devra s'inscrire dans la programmation scientifique de l'IUJD. Le montant accordé, jusqu'à concurrence de 60 000 \$ en fonction de la justification du budget, est octroyé pour une période de 12 mois à temps plein.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

- Le ou la candidat.e détient un doctorat depuis moins de cinq ans dans une discipline pertinente (psychoéducation, psychologie, criminologie, travail social, etc.);
- Le ou la candidat.e doit débiter son stage entre septembre et décembre 2022;
- Le ou la candidat.e doit réaliser un projet de recherche qui s'inscrit dans la programmation de l'IUJD.
- Idéalement, le projet devrait reposer sur une méthodologie mixte (analyses quantitatives et qualitatives).
- Le projet nécessite une bonne connaissance des méthodes d'analyses statistiques multivariées ainsi que des méthodes d'analyse qualitative;

LE OU LA RÉCIPiendaIRE S'ENGAGE À :

- Travailler à temps plein sur les activités de recherche financées dans le cadre de ce concours;
- Contribuer aux activités scientifiques de l'IUJD, selon les modalités qui auront été déterminées avec la direction scientifique;
- Soumettre deux productions écrites pour publication, dont un article à une revue scientifique, à l'issue de son stage postdoctoral;
- Contribuer à la conception d'un outil de transfert des connaissances à l'intention des milieux cliniques afin de les outiller quant à l'intervention dans un contexte de conflits sévères de séparation;
- Mentionner le soutien financier reçu de l'IUJD dans toute publication ou communication scientifique qui émanera de son stage postdoctoral.

L'IUJD S'ENGAGE À :

- Favoriser la participation du ou de la stagiaire postdoctoral.e aux activités de l'IUJD;
- Défrayer les coûts d'une communication donnée dans le cadre d'un congrès national ou international pendant le stage postdoctoral ou dans les six mois suivant sa fin;
- Fournir un lieu de travail (et les infrastructures informatiques nécessaires) à l'IUJD.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE :

Le dossier de présentation d'un.e candidat.e doit inclure les documents suivants : un relevé de notes et une copie du diplôme de doctorat ou un document officiel attestant que les exigences du programme de 3^e cycles ont été respectées (un document certifié sera requis pour confirmer la bourse, le cas échéant); deux lettres de recommandation de professeurs connaissant bien les travaux du ou de la candidat.e, quelques exemples de publications récentes et un curriculum vitae.

Les dossiers doivent être acheminés par courriel à l'attention de **Véronique Noël**, au iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.

Date limite pour soumettre une demande : le lundi 29 août 2022

Les requérant.es recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation.

POUR INFORMATION, communiquer avec : **Véronique Noël**, coordonnatrice de la recherche à l'IUJD, au veronique.noel.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.